GUIDE DU TRI

100 %

des EMBALLAGES et des PAPIERS vont maintenant dans la colonne de tri jaune.

“Le tri des emballages se simplifie sur l’ensemble du territoire du Diois. Retrouvez dans ce guide les nouveautés ainsi que les horaires des 5 aires de tri et de réemploi du territoire.

Le tri est un effort quotidien. Chaque geste compte. Merci à tous pour votre participation active !

Jean-Pierre Rouit,
Vice-Président du Zéro Déchet

Pays Diois

aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

Madame, Monsieur,

Depuis le 2 mai 2023, les consignes de tri se simplifient.
Le nouveau centre de tri de Portes-lès-Valence, peut désormais recevoir tous les emballages et papiers ménagers triés par les habitantes et habitants, mieux capter les « petits métaux » et les plastiques, les séparer plus facilement par type de résine et conditionner les matériaux d'emballages pour l'envoi aux filières de recyclage.

100 % des emballages et papiers peuvent désormais être triés dans la colonne JAUNE.

Quelques consignes simples à suivre :

- Tous les emballages et les papiers ménagers se trient (emballages en plastique, métalliques, briques alimentaires, papiers et petits emballages en carton) et sont à déposer dans conteneur jaune.
- Attention, recyclés dans une autre filière, les cartons ne peuvent pas s'ajouter aux papiers, même en petits morceaux. Merci de poursuivre vos efforts et de les amener directement en aire de tri !
- Ne pas emboîter les emballages, les déposer un à un dans le conteneur.
- Déplier les emballages et mettre les papiers à plat pour réduire les volumes.

Pourquoi réunir papiers et emballages ?

1. Afin de continuer à baisser le volume des ordures ménagères.
2. Diminuer le coût de collecte face à l'augmentation du coût du carburant, en simplifiant les tournées.
3. Baisser l'empreinte carbone de la collectivité.

Vous trouverez dans ce guide les détails des nouvelles consignes de tri, conservez- le précieusement au cas où vous auriez encore des doutes.

Si vous avez des interrogations, consultez :

- Le site www.consignesdetri.fr
- Notre site internet : www.paysdiois.fr
- Ou appelez le service Zéro déchet au 04 75 22 29 44

Nous vous remercions et comptons sur vous !

Rappelez-vous :
- **Le TRI devient plus SIMPLE**
- **100 % des EMBALLAGES et des PAPIERS vont désormais dans le bac JAUNE**

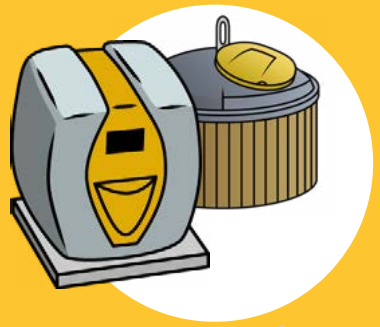

EMBALLAGES METALLIQUES

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

BRIQUES ALIMENTAIRES

JOURNAUX MAGAZINES PROSPECTUS

COURRIERS LETTRES ET AUTRES PAPIERS

EMBALLAGES CARTONNETTES

TOUS DANS LE CONTENEUR JAUNE

SACS, SACHETS, FILMS ET BLISTERS

POTS, BOÎTES, BARQUETTES ET TUBES

SACHETS ET FEUILLE D'ALUMINIUM

BOUCHONS, COUVERCLES ET CAPSULES

BOUTEILLES POTS ET BOCAUX FLACONS

COMPOST

DÉCHÈTERIE

QUAND TOUT EST TRIÉ JE SUIS TOUTE PETITE !

ASTUCES

- Videz le contenu des emballages
- Jetez les emballages, sans sac poubelle
- Ne rincez pas les emballages avant de les jeter
- Apportez tous les cartons en aire de tri et de réemploi
- Continuez à trier même lors de vos sorties : concerts, camping, balades,...

UN DOUTE, CONTACTEZ-NOUS

04 75 22 29 44

+ D'EMBALLAGES RECYCLÉS, C'EST + DE RESSOURCES NATURELLES PRÉSERVÉES !

ET MAINTENANT QUE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT, PLUS DE CRAINTE DE SE TROMPER !

POURQUOI TRIER SES DÉCHETS ?

TRIER COÛTE **2 X** MOINS CHER

1 SEUL emballage en plastique **SUR 4** est jeté dans la colonne de **TRI**

670 CANETTES RECYCLÉES permettent de fabriquer **UN VÉLO**

+ d'emballages recyclés, c'est + de matière à réutiliser

1 Vous triez 100 % de vos emballages et papiers...

2 ...ils sont collectés et acheminés par les agents du service de la Communauté des Communes du Diois...

3 ... au centre de tri des collectes sélectives de Portes-lès-Valence où ils sont séparés par type de matériaux et compactés en balles avant d'être envoyés...

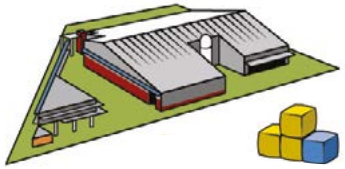

4 ...dans des usines de recyclage où ils sont transformés...

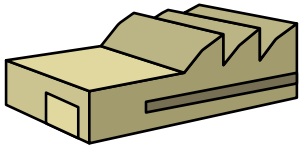

5 ... afin de connaître une nouvelle vie et redevenir un produit fini.

+ Informations

Chaque année, le SYTRAD propose des journées portes ouvertes pour visiter le centre de tri de Portes-lès-Valence. Les écoles du Diois peuvent aussi bénéficier d'une animation sur les gestes de tri.

Contactez le SYTRAD au 04 75 57 80 00.

OUVERTURE DES AIRES DE TRI ET DE RÉEMPLOI

HORAIRES : le matin 9h - 12h, l'après-midi 14h - 17h30

Les aires de tri et de réemploi sont FERMÉES le dimanche et les jours fériés.

Aire de tri	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Menglon												
Luc-en-Diois												
La Motte-Chalancon												
Lus-La-Croix-Haute												
Die												

Pays Diois
aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

preventiondechets@paysdiois.fr

Plus d'informations sur
www.paysdiois.fr
04 75 22 29 44

SYTRAD
Trier - Traiter - Valoriser
SYNDICAT DE TRAITEMENT
des déchets Ardèche Drôme
sytrad.fr

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.
consignedetri.fr

Réalisation graphique : SYTRAD et CCD - IA - Juillet 2023